

## Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 15 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (367r, 368r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 15 mai 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49318>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 mai 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Hulster, Henri de](#)

Lieu de destination Crespin (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur les termes de l'accord entre Godin et Henri de Hulster. Godin demande à Henri de Hulster de réaliser rapidement l'installation sur le terrain près de La Capelle que lui désignera Mambour. Sur la recherche de minerais dans la Nièvre : Godin souhaite que Henri de Hulster vienne avec lui bientôt à Sardy pour essayer de sauver le sondage et apporter de la dynamite et des instruments de curage pour extraire la sonde.

## Mots-clés

[Appareils et matériels, Information](#)

Lieux cités

- [La Capelle \(Aisne\)](#)
- [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---

## Monseigneur Dechêlon.

Notre lettre du 10 est m'a un peu surpris en regardant la réclamation que vous me faites. Il est certain que il y a là de notre part une malentendue que je ne pourrais de aucune façon supprimer. Mais n'avez fait remarquer que l'indemnité de 60 francs par jour n'était pas suffisante, je m'explique parfaitement. Nous avions répondu que quant à moi j'aimais mieux laisser tout conseillé à faire et que j'étais désigné à vous offrir une somme à faire pour ce déplacement, que cela néanmoins ne pouvait s'appliquer au transport des machines puisque les frais dépendraient alors de la distance du déplacement, mais que je constatais à priori à l'heure d'une somme fixe pour tous les frais de main-d'œuvre qui'entraînerait ce déplacement, c'est alors que nous avions fixé cette somme à 60 francs.

Je vous avoue que cette somme, vingt-sept francs de transport des machines et bagages, serait certainement raisonnable, mais dans tous les cas, si je suis de l'opinion de nos

travaux, je ne voudrais pas vous donner des motifs de mécontentement pour cela si il y a une différence réelle. Du reste, ce n'est qu'une simple éventualité qui n'est probablement n'a pas son application, car il serait bien étonnant que nous n'atteissions pas à 200 mètres.

— Je compte sur toute votre clérité pour une prompte installation sur le terrain que je vous ai montré près de la chapelle. M. Hambois vous fera remarquer que vous pourrez placer votre sondage, partiel sur la pièce de terre qui est emprisonnée en saillie, partie sur celle nouvellement ensernée.

— Je voudrais bien que vous apportiez en mesure de venir bientôt avec moi à Vézy pour faire les tentatives de sauvage dont il a été question entre nous. Je vous prie à cet effet de préparer la dynamite, les instruments de creusage et autres que vous croirez nécessaires pour défricher le trou de sondage et pour extraire la gronde.

Dites-moi si vous priez le peu que vous avez de possible à ce sujet et quand cela pourrait se faire?

Nicelly à priori, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Edouard  
Lambour